

Chers collègues de DEI,

J'espère que vous allez bien.

Le mois de juin a été extrêmement chargé ici au Secrétariat International, entre la formation sur les mécanismes des droits humains internationaux pour nos collègues provenant du Moyen Orient et d'Afrique du Nord (veuillez vous référer au communiqué de presse : <http://defenceforchildren.org/news/latest-news/195-defence-for-children-international-concludes-training-sessions-and-awareness-raising-in-child-justice-for-the-mena-region-new.html>) et la réunion périodique du Comité exécutif international, de plus il y a eu le Conseil des droits de l'homme et la session du Comité des droits de l'enfant.

✓ Le **CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME** a tenu sa 23^{ème} session du 27 mai au 14 juin

Les DROITS DE L'ENFANT figurent dans de nombreux **RAPPORTS**:

- Rapport du Rapporteur Spécial sur le droit qu'à toute personne de jouir du meilleur état de **santé physique et mentale** (A/HRC/23/41). Durant le dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur la santé, l'UNICEF a donné la preuve évidente que « la détention des parents pouvait causer des dommages permanents à la santé mentale et physique des enfants »
- Le rapport du Rapporteur spécial sur les **droits des migrants**, lors de la présentation du rapport du rapporteur spécial, a recommandé que les enfants ne devraient jamais être placés en détention.
- Le rapport de la Rapporteuse spéciale sur la **traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants** (A/HRC/23/48) ; durant la présentation de son rapport annuel a dit : « Les demandes d'exploitation sexuelle, de travail et de travail domestiques bon marché, de prélèvement d'organes, d'adoption illicites et de mariages forcés, la mendicité ou l'exploitation par des groupes armés de traite des êtres humains contribuent au trafic des êtres humains »
- Le rapport de la Rapporteuse spéciale sur **l'indépendance des juges et des avocats** (A/HRC/23/43) ; avec une attention aux enfants : « l'accès à la justice pour les enfants nécessite que tous les enfants, dès qu'ils entrent en contact avec la loi, soient pleinement en mesure de participer aux procédures légales. Tout en bénéficiant des mêmes garanties que les adultes, les enfants ont besoin des protections spéciales, car leurs intérêts sont primordiaux. Un rapport récent (par le CRIN) a montré que les systèmes juridiques peuvent être extrêmement déroutants et difficiles, voire même impossibles, à comprendre pour les enfants, tout particulièrement sans l'aide d'un professionnel du droit ».
- Rapport du Rapporteur spécial sur le **droit à l'éducation** (A/HRC/23/35)
- Rapport du Groupe de travail sur **l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes dans la législation et dans la pratique** (A/HRC/23/50)
- Rapport du Rapporteur spécial sur la **violence contre les femmes, ses causes et conséquences** (A/HRC/23/49); au cours du dialogue interactif plusieurs orateurs ont souligné que tous les acteurs concernés doivent être impliqués dans la lutte contre la

violence contre les femmes et les filles. Il était important d'avoir un cadre juridique et institutionnel efficace, mais la mise en œuvre et le suivi étaient également crucial à cet égard. L'autonomisation des femmes et la lutte contre les stéréotypes de genre ont été au centre de prévention de la violence contre les femmes, y compris la violence sexuelle et domestique, et à promouvoir la démocratie et le développement.

- Rapport du Rapporteur spécial sur les **exécution extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires** (A/HRC/23/47)
- Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des **droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967** (A/HRC/23/21) ; lors d'une discussion interactive avec le rapporteur spéciale, DEI-Palestine a rendu une déclaration orale. Vous pouvez voir la déclaration orale par webcast (à la minute 30' :01).
<http://webtv.un.org/meetings-events/human-rights-council/regular-sessions/watch/id-on-palestinian-territories-31st-meeting-23rd-regular-session-of-human-rights-council/2468113581001>
- Rapport de la **Commission d'enquête internationale indépendante (COI) sur la République arabe syrienne** (A/HRC/23/58) ; lors d'une discussion interactive avec le COI, DEI-Palestine a fait une déclaration orale. Vous pouvez voir cette déclaration orale via webcast (à la minute 01' :09) : <http://webtv.un.org/meetings-events/human-rights-council/regular-sessions/watch/id-coi-syria-contd-19th-meeting-23rd-regular-session-of-human-rights-council/2433845030001>
La guerre en Syrie a atteint de « nouveaux niveaux de brutalités », avec des preuves récentes de massacres présumés, des sièges et de violations des droits des enfants. Les enfants ont été pris en otage, forcés à regarder des scènes de torture et même à participer à des décapitations, dit-il. D'autres ont été tués alors qu'ils se battaient. Lors d'un débat d'urgence sur la dégradation de la situation des droits de l'homme en Syrie, le conseil a adopté une résolution dans laquelle il condamne fermement les violations massives généralisées et systématiques des droits de l'homme et des libertés fondamentales par les autorités syriennes et les milices affiliés au gouvernement, y compris contre les habitants de Al Qusayr, et a demandé à la Commission d'enquête de mener de toute urgence une enquête exhaustive sur les événements de Al Qusayr.
- Rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme sur la **discrimination à l'égard des femmes dans les domaines liés à la nationalité, y compris ses incidences sur les enfants** (A/HRC/23/23).
- Résumé de la journée de réunion consacrée aux **droits de l'enfant**- Rapport de la Haut commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (A/HRC/23/59).
- Au cours du débat général sur **l'Examen périodique universel (EPU)**, une déclaration orale a été faite au nom de l'ONG, UPR. info concernant l'adoption des recommandations par les États. Défense des Enfants International a co-signé cette déclaration.
- Tous les rapports sont disponibles sur le lien suivant : <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session23/Pages/23RegularSession.aspx>

Au cours du CDH-23, de nombreux **ÉVÉNEMENTS PARALLELES** portant sur les droits de l'enfant ont eu lieu, parmi lesquels :

- **« LES ENFANTS ET LA JUSTICE EN PERIODE DE CONFLITS ARMES: L'EXPERIENCES DU MOYEN-ORIENT**– cet événement a été organisé le 7 juin par DEI – Secrétariat International et a été sponsorisé par la Mission permanente du Luxembourg.

L'événement visait à sensibiliser les expériences de sensibilisation et d'action sur la situation des enfants impliqués et/ou victimes de conflits armés en Syrie, Irak et Palestine, de promouvoir la protection de l'enfant et le respect des droits fondamentaux de l'enfant. DEI a réuni un groupe d'experts de la Commission internationale d'enquête sur la Syrie (COI), le Comité des Nations Unies (ONU) sur les droits de l'enfant (CRC) et les ONG travaillant dans le Moyen-Orient. Rifat Kassis, commissaire général de DEI pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord a modéré la discussion.

Un communiqué de presse est disponible en ligne: <http://defenceforchildren.org/news/latest-news/197-representatives-from-the-commission-of-inquiry-on-syria-un-crc-committee-and-ngos-discuss-children-affected-by-armed-conflict-in-the-middle-east.html>
- **« LA JUSTICE DES MINUEURS DANS LE MONDE ARABE »**, cet événement a été organisé par DEI- Secrétariat International et parrainé par la Mission permanente du Qatar et le Conseil suprême des affaires familiales de l'État du Qatar. L'événement a mis en évidence la situation des enfants impliqués dans le système de justice dans le monde arabe, le principe de la détention comme mesure de dernier recourt, la promotion de la mise en œuvre des normes internationales de justice pour mineurs. Les intervenants principaux étaient Ms.Rishmawi, cheffe de la règle de la branche de la loi du HCDH; Mr.Kotrane, membre du Comité des droits de l'enfant, le Dr Ali Shaheen Sardari, Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire, entre autres. Un communiqué de presse est disponible en ligne: <http://defenceforchildren.org/news/latest-news/196-members-from-the-crc-ohchr-and-the-un-working-group-on-arbitrary-detention-discuss-juvenile-justice-in-the-arab-world-with-dci-representatives-from-the-mena-region.html>
- **« LA RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISE DANS LA PROMOTION DES DROITS DE L'ENFANT POUR L'ÉLIMINATION DU TRAVAIL DES ENFANTS »** cet événement organisé par DEI Costa Rica et avec DEI- Secrétariat International et en collaboration avec la Fondation ECLT, Global Mars contre le travail des enfants et Stop Campain du droit des enfants. Cet événements parallèle, a été organisé à la lumière de la Journée internationale contre le travail des enfants, axée sur la promotion des droits de l'enfant par le dialogue social et la diffusion des principales déclarations contenant toutes les recommandations pour l'action dirigée vers les affaires, les syndicats, les gouvernements et les collectivités à l'appui du principe 5 du Pacte mondial des Nations Unies sur les droits des enfants et des principes commerciaux, ce qui plaide en faveur de l'abolition effective du travail des enfants.
- **« TRAVAIL DOMESTIQUE DES ENFANTS – UNE REALITÉ DE VIOLENCE ET D'ESCLAVAGE »** organisé par les membres du Groupe de travail sur les enfants et la violence (WG / CAV) – que DEI convoque, l'événement visait à souligner les conditions difficiles du travail domestique de l'enfant, à présenter des mesures de protection et à fournir un espace pour les États au dialogue concernant la Convention travailleurs domestiques OIT (No.189). Les intervenants principaux étaient d'anciens Droits de l'Homme le Président du Conseil, l'ambassadeur.

Dupuy Lassarre, notre collègue de DEI-Costa Rica, Mme Vignia Murillo et juriste de l'OIT / IPEC, Mme Noguchi.

✓ **LE COMITE DES DROITS DE L'ENFANT:**

La dernière session du Comité des droits de l'enfant (CDE), qui a eu lieu du 27 mai au 14 juin, a vu l'examen d'Israël, de la Guinée Bissau, de l'Arménie, du Rwanda, de l'Ouzbékistan et de la Slovénie. En outre, il s'est félicité de l'arrivée de ses nouveaux membres que DEI a eu l'honneur de rencontrer, lors d'une réunion privée, afin de discuter des possibles sources de synergie.

Actuellement, lors de la Pré-session pour la 65^{ème} session, les délégués de DEI en provenance du Yémen et la coalition nationale de la Russie étaient ici à Genève afin de présenter des rapports alternatifs au Comité.

En outre, l'Observation générale n°14, concernant l'intérêt supérieur de l'enfant est maintenant disponible sur le lien suivant : <http://www2.ohchr.org/english/bodies/crc/comments.htm>

- ✓ Veuillez s'il vous plaît noter la possibilité de contribuer à l'**AGENDA POST-2015 DE L'ONU** à l'adresse suivante: <http://www.worldwewant2015.org/nglsconsultation>

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez recevoir de plus amples informations sur les documents et activités mentionnés ci-dessous, je reste à votre disposition.

Mes meilleures salutations de Genève,

Anna D. Tomasi